

QUESTIONS D'ACTUALITÉ FOCUS SUR LE SECTEUR DES HÉBERGEMENTS-CAFÉS-RESTAURATION OCTOBRE 2023

LA FRÉQUENTATION SUR LA SAISON ESTIVALE 2023

LA DURÉE MOYENNE DE SÉJOUR DANS LE SECTEUR DES HÉBERGEMENTS

LES FACTEURS PÉNALISANTS POUR L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES

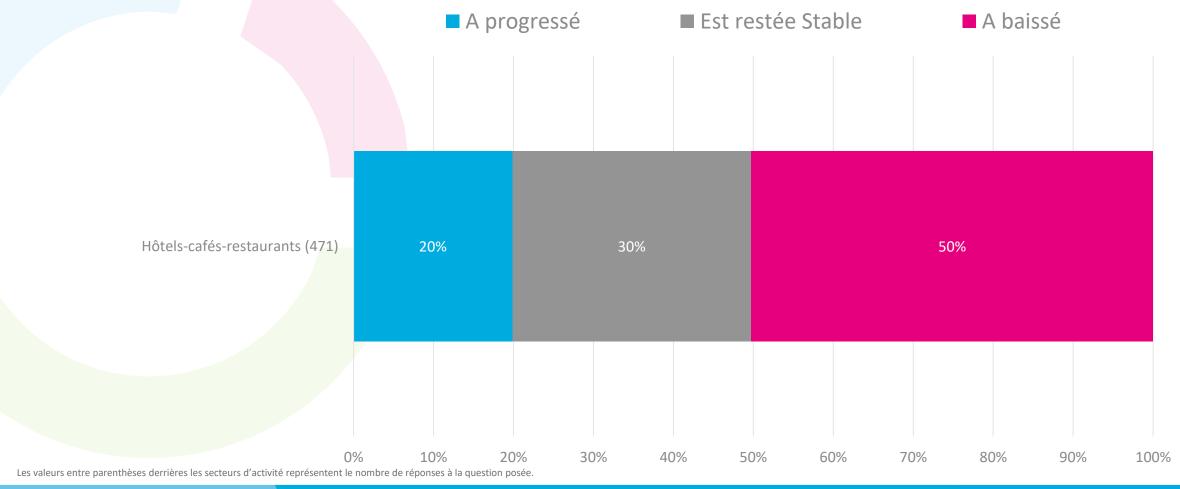
Enquête réalisée dans le cadre de l'enquête de conjoncture du 3^{ème} trim. 2023







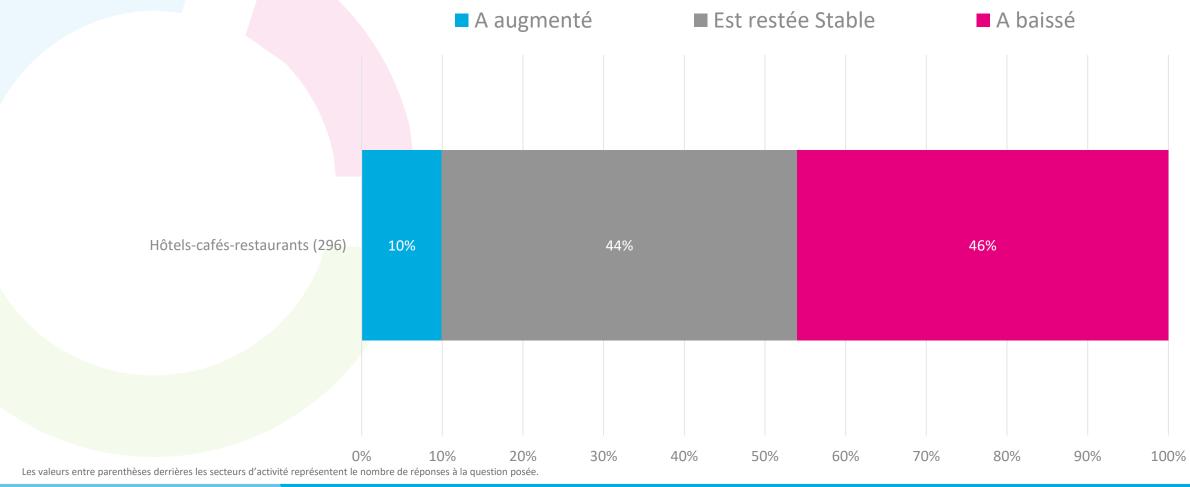
CONCERNANT LA PÉRIODE ESTIVALE 2023 (JUILLET À SEPTEMBRE), ESTIMEZ-VOUS QUE LA FRÉQUENTATION DE VOTRE ÉTABLISSEMENT, PAR RAPPORT À LA MÊME PÉRIODE DE L'AN PASSÉ :







SI VOUS AVEZ UNE ACTIVITÉ D'HÉBERGEMENT, ESTIMEZ-VOUS QUE LA DURÉE MOYENNE DE SÉJOUR SUR LA PÉRIODE ESTIVALE 2023, PAR RAPPORT À LA MÊME PÉRIODE DE L'ANNÉE DERNIÈRE :

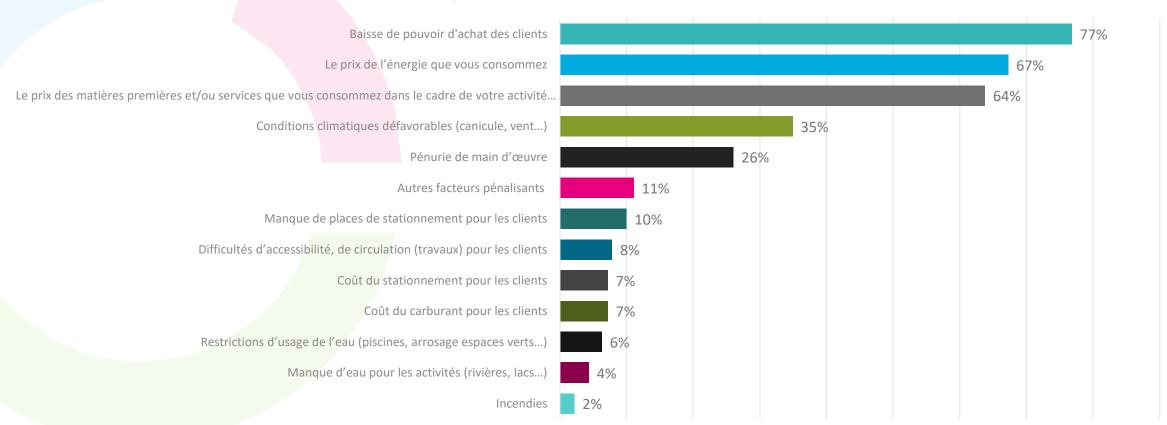






SUR CETTE SAISON ESTIVALE 2023, QUELS SONT LES FACTEURS QUI ONT PLUS PARTICULIÈREMENT PÉNALISÉ VOTRE ACTIVITÉ ?

Hébergements – Cafés – restauration (*)



(*) 461 réponses à au moins un des critères proposés sur la question des facteurs pénalisants Le total du % des réponses dépasse 100% du fait des réponses multiples.





LES PRINCIPAUX FACTEURS « AUTRES » CITÉS QUI ONT PLUS PARTICULIÈREMENT PÉNALISÉ L'ACTIVITÉ :

- Communication des médias sur la canicule, la sécheresse, le manque d'eau
- Concurrence des hébergements Airbnb
- Concurrence d'autres régions
- Climat social tendu, les grèves
- Moins de clientèle étrangère
- Hausse des taxes, charges
- Travaux
- Manque de publicité
- Manque d'offre de restauration et de commerces
- **.../...**







www.obseco.fr obseco@occitanie.cci.fr